

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V^{te} B. DE JONGHE ET G. CUMONT.

1893

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

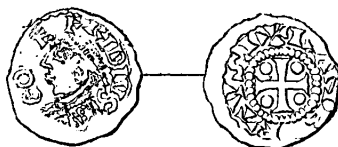
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1893

UNE MONNAIE BELGE DE CONVENTION

DU

COMMENCEMENT DU XI^e SIÈCLE.



Buste en profil gauche, la tête ceinte d'un diadème, GODEFRIDIVS.

Rev. Dans un cercle de perles une croix brève et pattée, cantonnée de quatre globules. En légende circulaire ✠ LANB. RTVSI.

Denier d'argent. Collection du V^{te} B. de Jonghe.

Poids : 1.16.

Bien que déjà signalée à diverses reprises, cette monnaie n'a jamais été, que nous sachions, reproduite par la gravure. Sa fabrique est, sans conteste, mosane ou lorraine. On peut donc la classer en toute certitude à la Lotharingie. Certains numismates belges considèrent même ce denier « comme une pièce battue, sans doute, conventionnellement par le comte de Louvain Lambert et le duc de Basse-Lorraine Godefroid d'Eenham, avant

que leur rivalité fut dégénérée en lutte ouverte, ou pendant la guerre, à la faveur d'un armistice (1). »

Cette hypothèse, en contradiction flagrante avec l'histoire, nous semble inadmissible. En effet, le comté de Louvain consacra pour ainsi dire exclusivement les dernières années de son existence à combattre le nouveau duc de Lothier. Il prétendait avoir des droits à ce duché en sa qualité de beau-frère du dernier duc Othon, fils de Charles de France. Après avoir victorieusement résisté dans Louvain aux efforts de Godefroid, Lambert perdit la vie à la bataille de Florennes, gagnée par le duc, le 12 septembre 1015.

Il ne peut évidemment être question de convention monétaire entre adversaires aussi acharnés. Godefroid d'Eenham n'était-il pas d'ailleurs le fils de cet autre Godefroid auquel le comte de Mons Rainier, frère de Lambert de Louvain, avait dû arracher, au prix de durs efforts, l'héritage de ses ancêtres ?

Notons encore que l'on ne connaît aucune autre monnaie, au nom des comtes de Louvain, antérieure à l'élévation, par l'empereur Henri V, de Godefroid le Barbu au gouvernement du Lothier.

Cependant, la gravure lâchée de notre denier, son poids, ses caractères épigraphiques, la croix carolingienne, l'effigie barbare qui le décore, tout

(1) R. SERRURE, *La monnaie en Belgique*, p. 21, etc.

prouve qu'il faut en placer l'émission aux environs de l'an mille.

Or, à cette époque, on ne rencontre en Lotharingue que deux princes du nom de Lambert et de Godefroid : le comte de Louvain et le duc de Lothier.

Cette circonstance explique l'attribution à ces seigneurs du denier *Godefridius-Lambertusi*.

Il existe cependant, pour cette même époque, toute une série de pièces belges, de poids et de style analogues, qui portent sur une de leurs faces le nom de Lambert : ce sont les monnaies frappées depuis Notger, par les évêques de Liège, au titre du saint patron de leur église, *S(anctus) Lambertus* ou parfois simplement *Lambertus* (1).

Balderic II, de Looz (1008-1018), fut précisément l'allié fidèle du duc Godefroid. Il soutint contre le comte de Louvain de longues guerres, qui se terminèrent par la défaite de l'évêque au combat de Hougaerde (1013).

Ne doit-on pas, dès lors, considérer plutôt le denier *Godefridius-Lambertusi* comme une pièce de convention frappée, à l'effigie de l'Empereur, par le duc de Basse-Lorraine Godefroid d'Eenham, et son allié l'évêque Balderic ? La numismatique serait ainsi d'accord avec l'histoire, et c'est là un point capital qu'il ne faut jamais perdre de vue.

A. DE WITTE.

(1) BON DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liège*, pl. I, n° 17.